

Dispositif de réouverture
Ecole élémentaire Les Tilleuls

Contexte :

- 132 élèves inscrits

 - 45 élèves reprenant l'école, en attente de 4 réponses
 - 83 élèves ne reprenant pas (62,9 %)
- (11 CM2 / 8 CM1 / 10 CE2 / 10 CE1 / 6 CP)

Accueil des élèves : 8h20 à 8h30

Accueil : par la porte d'entrée de l'école, le directeur est à la grille, les enfants rentreront par la petite porte côté bureau, une AESH les accueillera afin de vérifier qu'ils montent directement en classe, à l'étage, une autre AESH vérifiera que les enfants respectent les consignes (maintien de la distanciation physique cf. protocole sanitaire)

Un balisage sera peint à l'entrée de l'école afin de respecter également le principe de maintien de la distanciation physique.

En accord avec le protocole sanitaire, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ de l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. En cas de doute le directeur ou un enseignant pourra vérifier cela avant de laisser l'élève rentrer en classe.

Chaque enseignant sera déjà présent devant sa classe, il donnera du gel hydro alcoolique aux élèves afin qu'ils se lavent les mains avant de rentrer en classe. (application des gestes barrières)

Sortie elles se feront en décalées, toutes les 5 minutes de 11h30 à 11h55

11h30 les CM2 / 11h35 les CM1 / 11h40 les CE2 / 11h45 les CE1 / 11h50 les CP.

Un sens de circulation dans l'école sera défini afin d'empêcher que les élèves ne se croisent. (limitation du brassage des élèves)

L'après midi ne seront accueillis que les enfants de parents prioritaires (soignants, parents travaillant tous les deux ...) afin que les enseignants puissent travailler en distanciel avec les enfants restés chez eux.

Les enfants restants dans l'école seront encadrés par un enseignant au moins en fonction du nombre d'élèves ne pouvant pas retourner chez eux.

En classe :

Tous les adultes de l'école portent un masque en permanence, pas les élèves (sauf si les parents l'exigent et fournissent le masque). La circonscription les fournit. Ils doivent être changés une fois par jour.

Les enfants seront disposés en quinconce dans la classe afin de respecter la distanciation, ils n'utiliseront que leur matériel personnel ou celui fourni par l'école, aucun prêt entre enfants ne sera accepté.

Possibilité de se rendre aux toilettes de manière ponctuelle accompagné d'un adulte (AESH ou enseignant), en utilisant uniquement les toilettes, pas les urinoirs

Les enfants se lavent les mains systématiquement à l'aide de savon et de serviettes jetables après passage aux toilettes ou si ils éternuent ou se mouchent. (application des gestes barrières)

La municipalité s'est engagée à ce qu'une dame de service soit affectée dans l'école à partir de 9h30 afin qu'en accord avec le protocole sanitaire, les locaux et le matériel puissent être nettoyés et désinfectés le plus régulièrement possible.

En récréation :

En fonction du temps, soit le groupe sort dans la cour, soit il reste en classe.

Les récréations se feront en horaires décalées, une seule classe à la fois.

9h40 à 9h50 les CP

9h55 à 10h05 les CE1

10h10 à 10h20 les CE2

10h25 à 10h35 les CM1

10h40 à 10h50 les CM2

Les élèves se laveront les mains avant d'aller aux toilettes et après y être allé (gestes barrières), le passage aux toilettes se fera sous la surveillance de chaque enseignant qui veillera également à faire respecter la distanciation physique. Après le passage d'un groupe, la dame de service nettoiera et désinfectera les sanitaires.

En extérieur :

Pour se rendre dans la cour, les enfants sortiront en respectant la distanciation.

Durant le temps de récréation, nous proposons aux enfants de venir à l'école avec leur vélo, leur trottinette ou leurs rollers afin de leur permettre de se défouler, et de remuer sans avoir à éviter les contacts. Un parcours pourra être installé pour les élèves.

Les jeux de ballons et de contact seront interdits.

L'accès aux toilettes n'est pas autorisé pendant le temps de récréation.

⇒ Les « véhicules » ramenés par les enfants seront installés de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.

Circulation :

Les élèves ne se déplacent dans l'école que pour :

⇒ Se rendre aux toilettes :

- dans ce cas un groupe venant d'une même classe ne pourra s'y rendre si l'autre n'est pas revenu.
- Un groupe venant d'une autre classe pourra s'y rendre mais devra attendre dans le couloir, les enfants étant espacés d'un mètre si les toilettes sont occupées.

⇒ Se rendre en récréation ou sortir de l'école :

- Les groupes classes ne s'y rendent pas en même temps
-

Organisation humaine :

6 enseignants en présentiel : Mme Lovergne, Mme Boutroy, Mme Lepretre, Mme Godefroy, Mme Weffling, M Bonomi (un jour par semaine) et M Vaupré

3 enseignantes en distanciel : Mme Colin, Mme Batista et Mme Gueblez

Des regroupements par niveau seront effectués, CP Me Lovergne, CE1 Me Lepretre, CE2 M Vaupré, CM1 Me Godefroy et CM2 Me Weffling. Les effectifs ne dépasseront pas 13 élèves par classe, il y aura un enseignant par classe et les 4 AESH seront dans les classes en fonction des élèves suivis.

Pour les enseignantes en distanciel, suivre en priorité les élèves en grande difficulté non volontaires pour le retour à l'école.

L'après-midi, permettre aux enseignantes d'être dans l'école pour :

- Préparer le travail pour les élèves en présentiel ou distanciel (travail similaire)
- Suivre les élèves à distance par un suivi téléphonique individuel notamment
- Organiser la semaine suivante, contacter les familles sur l'organisation de la semaine suivante, tenter de faire revenir les élèves les plus en difficulté : l'école sera organisée semaine par semaine

Dames de service : une dame sera présente de 9h30 à 19h30 pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel.

Information aux familles :

- Un protocole sera distribué ou envoyé par courriel à chaque famille et mis en ligne sur le site de l'école dès mardi 12 mai après midi
- Les services de cantine et garderie / étude fonctionneront normalement, veuillez vous inscrire via e-ticket.
- Les consignes sanitaires et gestes barrières (cf. protocole sanitaire) seront explicités et rappelés aux élèves par les enseignants dès la première matinée et celles qui suivront jusqu'à acquisition complète.

- Si un élève ne respecte pas ces consignes, les parents seront informés. En cas de récidive, l'enseignement à distance sera préconisé.

Ce dispositif sera évolutif si certains parents souhaitent par la suite faire reprendre l'école à leurs enfants. Dans ce cas, il faudra prendre contact avec le directeur afin de voir si une adaptation est possible.